

Compte-rendu de la réunion du groupe de travail « Observation transfrontalière » du 13 avril 2023 en visioconférence

Comprendre les flux transfrontaliers et le fonctionnement des bassins de vie transfrontaliers, pour quelles actions ?

Les flux et les déplacements transfrontaliers, sujet remonté lors du premier groupe de travail en octobre 2022, questionnent les politiques locales dans la mise en place d'aménagements. Une meilleure compréhension de ces flux à travers la réalité des bassins de vie permettrait de faciliter la lecture des territoires. C'est dans ce sens que ce groupe de travail propose de prendre connaissance de quelques exemples de façon collective et d'échanger sur les besoins associés.

Ordre du jour

1. Introduction et rappel des enjeux du groupe de travail
2. Proposition de questionnaire pour l'année 2023
3. Une méthodologie pour observer les flux de déplacements transfrontaliers
4. L'utilisation des données mobiles pour observer les flux transfrontaliers
5. Observer les flux de consommation en transfrontalier
6. Synthèse et suites

1. Introduction et rappel des enjeux du groupe de travail par Aurélien Biscuit (secrétaire général de la MOT) et Sylvianne Le Guyader (ANCT)

Aurélien Biscuit, secrétaire général de la MOT, est ravi d'accueillir les nombreux participants de cette réunion. Il rappelle que ce groupe s'était déjà réuni en octobre dernier avec comme ambition de travailler autour des enjeux d'observation. Il annonce que Calypso Santamaria (CARF) et Marc Trinqué (AUDAP), qui sont les deux co animateurs de ce groupe, animeront la réunion et donne la parole à Sylvianne Le Guyader (ANCT).

Sylviane Le Guyader, salue l'ensemble des participants. Pour l'ANCT ce type de séquence est très important en termes d'animation de réseau car cela permet d'allier des acteurs nationaux et des acteurs territoriaux à différents échelons afin d'échanger et de partager des problématiques, des analyses et de réfléchir collectivement à la manière dont on peut progresser sur ces sujets. Sylviane Le Guyader laisse la parole aux co animateurs, Marc Trinqué (AUDAP) et Calypso Santamaria (CARF) pour présenter le sujet et les questionnements.

2. Proposition de questionnaire pour l'année 2023

Marc Trinqué, rappelle que lors de la dernière réunion, avait été évoqué l'intérêt d'avoir une lecture sur la connaissance des flux transfrontaliers avec la volonté d'aller plus loin que les flux domicile travail. Effectivement ces flux sont des indicateurs de

l'organisation des bassins de vie et il existe un réel besoin de connaître un peu mieux la nature de ces échanges. Pour ce faire, Marc Trinqué évoque le **manque d'outils et la difficulté d'aller plus loin dans l'identification de ces flux**, élément pourtant incontournable pour avoir une lecture transfrontalière et une compréhension des territoires au plus proche de la réalité. Voilà pourquoi ce groupe de travail propose de prendre connaissance de différentes expériences menées aux frontières afin de réfléchir à comment celles-ci pourraient éventuellement s'avérer reproductibles, ainsi qu'à faire remonter les besoins des différents acteurs. Marc Trinqué laisse la parole à Calypso Santamaria pour présenter les intervenants.

Calypso Santamaria se présente et introduit les différentes présentations à suivre, à commencer par la présentation du projet MMUST par Mathieu Jacquot (CEREMA).

3. Une méthodologie pour observer les flux de déplacements transfrontaliers

Mathieu Jacquot (chargé d'études modélisation et connaissance des déplacements au CEREMA) présente le projet MMUST qui porte sur la mobilité, autour et à l'intérieur du Grand-duché du Luxembourg. Ce territoire est porté par une dynamique assez importante et notamment en ce qui concerne les déplacements domicile-travail vers le Luxembourg qui ne cessent de croître. Ce contexte interroge, **comment parvenir à mettre en place un système de transport qui fonctionne ?**

Pour répondre à cette question, l'AGAPE a lancé un projet de modélisation des flux de transport sur l'ensemble du périmètre concerné, ce qui a abouti sur le dépôt d'un projet INTERREG et au montage d'une équipe composé d'une multitude d'acteurs.

- L'objectif de ce modèle était double :
 - Besoin de bien connaître ce qui se passe aujourd'hui concernant l'ensemble des flux sur ce territoire (enquêtes mobilités, mise en place d'un modèle de déplacement)
 - Besoin de savoir comment les flux de déplacement peuvent évoluer (enquête de préférences déclarées)
- Des enseignements concernant la méthodologie et les outils utilisés :
 - Les données satellitaires : un biais important de sous estimations des flux de courtes distances (besoin de redressement)
 - Les enquêtes déplacements : l'harmonisation des différentes enquêtes amène à une perte de données : d'une centaine à une quarantaine de variables.
 - Les enquêtes de préférences déclarées : ce type d'enquête permet d'avoir un aperçu de la sensibilité des usagers au développement de nouvelles offres de transport.
- Les résultats obtenus :
 - Sensibilité de la quantité de travailleurs frontaliers à l'offre de transport (toute offre confondue)
 - Les facteurs explicatifs du choix du mode de transport
 - Calculateur d'itinéraire qui permet de représenter la fréquentation du réseau routier et faire des simulations pour pouvoir réfléchir à l'adaptation du système de transport.
 - Aboutissement à un outil mis à la disposition des territoires et à la mise en place d'un système de gouvernance pour faire vivre ce modèle et l'utiliser.
- La suite des travaux :
 - Difficulté de mise en commun de toutes ces enquêtes avec des protocoles différents donc piste d'une enquête mobilité commune
 - Développement du modèle à d'autres territoires et adaptation à de nouvelles thématiques

Echanges autour des principaux éléments

- **Marc Trinqué (AUDAP) :** Qu'est-ce qui fait qu'il n'y a pas eu de correspondance dans les variables par rapport aux questions posées ?
- **Mathieu Jacquot :** Les écarts sont dus à des modalités des variables différentes, des questions spécifiques en fonction des territoires (par exemple le stationnement en France, une question importante), la précision dans les réponses n'est pas la même selon les territoires, les questions ne sont pas les mêmes non plus.
- **Marc Trinqué (AUDAP) :** En ce qui concerne l'enquête de préférences déclarées, cela concerne des choses assez précises, de quoi on part, de la connaissance de la réalité de l'offre proposée ?
- **Mathieu Jacquot :** On part d'une modélisation de l'offre actuelle existante, puis on définit des modalités de variation de ces variables.
- **Louise Chasset (Pays Pyrénées Méditerranées) :** Vous avez parlé de données satellitaires, est-il possible d'en dire plus ?
- **Mathieu Jacquot :** Ce sont des données qui ont des biais, on les compare avec d'autres données, pour pouvoir les rendre représentatives et compléter des lieux où on a un manque.

- **Marie Feunteun-Schmidt (Observatoire Interrégional du marché de l'emploi)** : Le fait que les versants allemands ne soient pas présents dans l'étude a-t-il une influence sur les résultats trouvés ?
- **Mathieu Jacquot** : Oui, cela a forcément une influence puisqu'on modélise le marché de l'emploi, une des limites dans notre travail. Le partenariat du projet s'est trouvé initialement sans partenaires allemands mais cela nous a permis d'avancer. Depuis, les partenaires allemands se sont rendus compte de l'intérêt de ce projet et vont s'y rattacher maintenant. Pour ce type d'étude, il faut avoir un bassin de mobilités.
- **Aurélien Biscuit** : Le modèle MMUST vous donne-t-il une idée du nombre de flux transfrontaliers ou du nombre de déplacements quotidiens ? Les flux sont énormes et le modèle permet de connaître l'ensemble des flux.
- **Mathieu Jacquot** : Environ 4 millions.
- **Aurélien Biscuit** : Cela montre bien la puissance de l'outil. Le projet MMUST est un modèle assez unique et un système complexe. Après avoir harmonisé les enquêtes, il reste 40 variables, c'est déjà beaucoup. Avoir des méthodologies communes représente la grande difficulté.
- **Marc Trinqué** : Vous avez évoqué la volonté d'aller vers une enquête commune ? Quel format, quel modèle ?
- **Mathieu Jacquot** : Cette enquête pourrait se faire selon un standard Cerema sur un périmètre considérablement élargi. Effectivement c'est très coûteux, mais il s'agit de trouver l'intérêt de ce type de démarche.

4. L'utilisation des données mobiles pour observer les flux transfrontaliers

Jean-Michel Contet (Flux Vision Tourism Projects Manager chez Orange) présente les données flux vision issues de l'opérateur de téléphonie mobile Orange.

L'observation des Flux Vision consiste à transformer les traces de la téléphonie mobile en indicateur de fréquentation et de mobilité au sens large du terme. Depuis peu, il existe une équipe de recherche et de développement rattachée au Flux Vision, en capacité d'encadrer des projets européens (Interreg par exemple).

Jean-Michel Contet présente le fonctionnement des Flux Vision, les zones qu'ils permettent d'étudier et notamment l'évolution de l'outil ces dernières années.

Analyse des flux de travailleurs frontaliers :

- Utilisation de données issues des abonnements Orange et mise en place d'une segmentation
- On prend les Français abonnés en France, on regarde où est-ce qu'ils sont connectés et à quelle heure : si la personne ne se déplace à l'étranger qu'en journée et de façon récurrente alors la personne est identifiée comme travailleur frontalier

Des évolutions dans le zonage :

- Depuis le 1^{er} mars 2020, l'observatoire se contentait de regarder les flux par pays limitrophes.
- Depuis le 2^e semestre 2022, il y a la possibilité d'aller vers une analyse plus fine en observant les flux par groupement de communes dans chaque pays limitrophe.

Pour finir, Jean-Michel Contet présente un exemple de livraison de données pour la Banque de France, et le type de données qui peuvent être utilisées notamment en transfrontalier. Il présente également les évolutions à venir ainsi que quelques références avant de donner la parole à Damien Saint-Pé pour la présentation d'un cas d'usage des données Flux Vision.

Damien Saint-Pé (Chargé d'ingénierie observatoire à l'ATD 64) présente les données Flux Vision comme assez efficaces notamment en termes de maillage temporel et géographique. Elles permettent selon lui de valider ou justement d'enterrer des idées reçues sur le territoire.

Dans le cas de l'ADT 64, les données Flux Vision permettent d'observer les flux de visiteurs espagnols de façon à identifier ceux qui viennent à la journée et ceux qui restent un peu plus longtemps. La lecture de ces flux permet selon lui d'avoir des leviers d'actions et de guider, d'adapter l'offre de tourisme à destination des visiteurs espagnols.

Damien Saint-Pé relève la difficulté de qualifier un peu plus le flux à l'intérieur du pays, les flux vision ne donnent pas cette possibilité là pour l'instant du côté Espagnol ce qui oblige de croiser avec d'autres données.

Echanges autour des principaux éléments :

- **Leyre Azcona (Eurorégion NAEN)** : Est-il possible de savoir, d'analyser, dans quelles villes vont les flux transfrontaliers ? Peut-on avoir un détail plus fin que le pays ?
- **Jean-Michel Contet** : Depuis 2022, on peut descendre à un niveau de maillage communal et savoir où vont travailler les travailleurs frontaliers.

- **Frédéric Marsal (IBA – OIE)** : Utilisez-vous d'autres sources de données pour valider ou adapter vos résultats ? Ou les corriger ? Le travail que vous faites, les opérateurs des autres pays sont donc également susceptibles de le faire ?
- **Jean-Michel Contet** : On se compare, par contre on n'utilise pas les comparateurs pour redresser. Et concernant les opérateurs des autres pays, ils sont susceptibles de le faire. On est ouverts en Belgique, en Espagne, en France et à Monaco, on a de très bonnes relations avec un opérateur italien, on essaye d'avoir des informations surtout sur des questions de flux de fréquentation dans les stations de haute montagne. On a de bonnes relations avec Swiss com, mais ils n'observent pas les mêmes choses. Peu de connaissances du côté allemand.
- **Dorothée Ast (INSEE)** : Il y a quelques années, il y a eu un projet Interreg qui concernait la France et la Belgique et plus précisément la zone Wallonie Flandre, était-ce avec les données Flux Vision ?
- **Jean-Michel Contet** : Oui c'était un projet expérimental qui date de plusieurs années, qui avait l'ambition d'observer les flux des deux côtés, il y a eu des partages d'information, mais c'est un projet assez ancien, et on n'avait pas la maturité qu'on a aujourd'hui.
- **Sylviane Le Guyader (ANCT)** : Dans votre offre de service, envisagez-vous d'aller à l'adresse ne serait-ce que pour avoir des précisions sur les trajectoires, où habitent les transfrontaliers (urbain, périurbain), et sur la localisation des emplois ?
- **Jean-Michel Contet** : Aujourd'hui, quand on nous demande d'observer une zone, cela peut être tout et n'importe quoi, on propose des données à l'adresse, 50m sur 50m, mais on n'a pas la capacité, ni la précision de descendre à l'adresse, on peut cibler un quartier, principe de bornage des antennes. En dessous de 20 déplacements on ne livre pas la donnée, selon un principe d'anonymisation.
- **David Marx (ADEUS)** : Peut-on connaître la présence des étrangers en France en sachant d'où ils viennent à l'échelle communale du pays d'origine ?
- **Jean-Michel Contet** : C'est possible mais uniquement pour l'Espagne aujourd'hui, car il faut étudier la maille administrative du pays d'origine pour avoir les informations sur ce qu'il se passe en France.
- **Aurélien Biscuit (MOT)** : Sur la question des travailleurs frontaliers, pourquoi avoir recréé une définition du travailleur frontalier, questionnement sur la compatibilité qu'on peut avoir en suite ? Comment être sûr qu'il s'agit d'un travailleur frontalier ?
- **Jean-Michel Contet** : Toute la complexité est de traduire un comportement mobile, en un comportement de personnes. Pour les travailleurs frontaliers on travaille sur des choses sur lesquelles on est fiables, notion d' « excursionniste récurrents », néanmoins il est possible que certaines personnes remplissent les conditions de travailleur frontalier mais qu'ils ne le sont pas... Il y a certaines limites mais nous avons l'intérêt de s'améliorer depuis 10 ans, nous sommes ouverts à échanger au sein d'un groupe de travail.
- **Aurélien Biscuit** : Je me permets de poser la question car il y a beaucoup de personnes qui vont passer une journée entière, voir des proches qui sont hospitalisés, je pense à la frontière franco-belge par exemple. Plus récemment, le télétravail change la donne dans l'observation des flux.
- **Jean-Michel Contet** : la Banque de France nous a récemment fait une demande afin de savoir s'il existe une différence dans le genre (télétravail le mercredi et le vendredi) et effectivement il existe une différence, infime mais elle existe.
- **Marc Trinqué (AUDAP)** : Dans le système franco espagnol, la réalité des échanges ne réside pas dans les flux de déplacements domicile-travail, mais bien dans les autres motifs pour lesquels un excursionniste vient sur le territoire.
- **Virginie Boillet (AUDAP)** : On s'aperçoit qu'on ne peut pas comparer ce type de données (Flux Vision). Aujourd'hui, ce sont de nouvelles données qui nous amènent à revisiter les concepts en vigueur. On ne va pas comparer avec les données qu'on avait précédemment, ce ne sont pas les mêmes informations brutes ni la même façon de les traiter.

5. Observer les flux de consommation en transfrontalier

Jérôme Vanel et Ghislain Dell'Olmo (Responsables d'Etudes Observatoire/Urbanisme à la Direction des Etudes et de la Communication - CCI de la Moselle).

Jérôme Vanel, présente quelques éléments, dans le cadre d'une actualisation prochaine d'une enquête ménage de la consommation à l'échelle de 5 départements du grand est et également dans l'espace transfrontalier.

Rappels sur la méthodologie de la dernière enquête menée en 2019 :

- Enquête menée auprès de 22 300 ménages, soit 500 000 actes d'achats
- L'objectif étant de **construire un outil d'observation qui permet de savoir qui achète quoi, où et combien ?**
- Connaître des fréquences d'achats sur l'alimentaire et les secteurs autres et non-alimentaire.
- Volonté de renseigner, l'ensemble des points de ventes : regroupés en polarités commerciales.

Présentation du périmètre d'enquête

74 secteurs géographiques côté français et sur la partie frontalière, 36 secteurs géographiques sur la façade nord (répartis entre la Belgique, le Luxembourg et l'Allemagne) et sur la façade Alsacienne, 186 secteurs d'enquête répartis entre le Haut-Rhin et le Bas-Rhin et 79 secteurs frontaliers répartis principalement en Allemagne, et quelques secteurs en Suisse.

La consommation des ménages français sur les bandes frontalières représente la seconde forme d'évasion commerciale après la vente à distance. Cette évasion physique 604 millions d'euros (hors tabac et carburant, non concernés par cette enquête).

Représentation de l'intensité de l'évasion par produits sur les bordures frontalières :

Identifier les territoires soumis à une évasion commerciale, avec une intensité variable – plus la localisation est proche de la frontière plus l'évasion est importante (entre 10 et 20% maximum d'évasion commerciale). Lorsqu'on se situe dans une bande frontalière au-delà de 20-30 km, l'évasion s'amoindrit.

Les principaux constats faits en 2019 :

- Les évasions principales se cantonnent aux secteurs frontaliers limitrophes
- Un travailleur frontalier n'est pas systématiquement un consommateur frontalier
- Des achats frontaliers essentiellement liés à des phénomènes d'opportunité – prix (des comportements spécifiques par rapport à des logiques de produits)
- Les développements commerciaux satisfont avant tout une demande des ménages locaux

Intérêt de l'enquête :

- Avoir une vision en termes de planification commerciale, de nouveaux équipements commerciaux,

Les enjeux de l'actualisation (deuxième semestre 2023) :

- Mesurer l'impact des crises récentes
- Identifier les mutations en cours du commerce de détail
- Où en est le commerce en ligne par rapport aux autres modes de distribution ?
- Essayer de comprendre mieux l'économie éco-responsable
- Mesurer les évolutions entre 2019 et 2023 sur ce périmètre
- Essayer d'harmoniser les méthodes d'enquête et d'analyse, trouver des solutions d'observatoire commun, remettre en route un observatoire de l'offre sur les grandes polarités commerciales car cela pose question au niveau de la planification commerciale, côté allemand, difficulté à reprendre contact avec d'anciennes collaborations (IHK, équivalent de la CCI en Allemagne) ...

Echanges autour des principaux éléments :

- **David Marx (ADEUS) :** Les achats des étrangers en France sont-ils aussi déterminés par les prix ?
- **Ghislain Dell'Olmo :** On ne dispose pas forcément de la même finesse d'information sur la partie étrangère que sur la partie française, donc on ne peut l'affirmer.
- **Jean-Baptiste Van de Wiele (Conseil départemental des Ardennes) :** Au niveau franco-belge, plusieurs études ont été menées par la presse locale et un café moyen est 20 à 30 % moins cher en France qu'en Belgique, notamment sur tout ce qui est boisson, il existe des taxes en Belgique que nous n'avons pas en France. Est-ce que l'actualisation concerne la même zone ? Toute la zone frontalière du Grand Est ? ou centré sur la Moselle ?

Ghislain Dell'Olmo : Les Ardennes feront partie des zones enquêtées, la Meurthe-et-Moselle, l'Alsace, la quasi-totalité des départements limitrophes seront enquêtés, et l'entièreté de la bordure frontalière. Nos homologues des Ardennes pourront vous fournir les informations nécessaires.

Jean-Baptiste Van de Wiele (Conseil départemental des Ardennes) : Effectivement je suis très intéressé de savoir qui sera votre interlocuteur à la CCI des Ardennes. Côté Belge, le périmètre est un peu restreint, cela va beaucoup plus loin, une attractivité notamment au niveau de la pointe des Ardennes, une interdépendance qui s'est révélée au moment du confinement. Tout ce qui est CHR, ces mouvements de populations, il y a peu de travailleurs frontaliers, mais des mouvements le week-end, services de l'hôtellerie-restauration côté belge, des achats d'opportunité, mais des achats qui ne se feraient pas si le déplacement n'avait pas eu lieu, le dimanche des possibilités d'ouverture qui changent la donne. Se tient à disposition pour échanger sur ce sujet.

Jérôme Vanel : C'est un travail à long terme, il existe des limites concernant les coûts aussi. Aujourd'hui l'actualisation se fait sur les fonds propres des CCI. On pourrait faire une enquête un peu comme le projet MMUST mais cela nécessite des fonds externes, les montants à engager sont importants. Un projet européen serait vraiment intéressant. Exemple de l'enquête dans le Grand Genève qui a abouti à des résultats satisfaisants.

Marc Trinqué (AUDAP) : Avez-vous réussi à corréler les pratiques de consommation avec la nature des pôles commerciaux ? Avez-vous tiré parti d'éléments concernant les consommateurs eux-mêmes et les profils des personnes enquêtées ?

Jérôme Vanel : Oui, cela a été fait mais uniquement côté français. On dispose d'indicateurs qualitatifs identifiables par grandes polarités mais uniquement côté français, pas la même finesse d'informations côté pays frontaliers, cela demande énormément de données. En échangeant avec les collègues du Luxembourg (confédération lux du commerce, observatoires des PME qui dépend du ministère), ils n'ont pas beaucoup de données, une enquête ménage (très précise en termes de produits, de formes de distribution) mais pas en termes de destination d'achats, pas de déclinaison par polarité, c'est pourquoi l'expérience acquise côté français peut intéresser nos partenaires frontaliers.

Clôture par Marc Trinqué

Marc Trinqué évoque les perspectives de ce groupe de travail en appelant à poursuivre le questionnement sur les motifs des de ces échanges, pourquoi les gens traversent la frontière, et ce qu'ils y font une fois qu'ils y sont ? Le groupe de travail observation poursuit pour l'instant sur ce sujet, avec un prochain temps à prévoir cette année.

Marc Trinqué invite les participants à se manifester s'ils souhaitent partager des expériences qui auraient été conduites et qui permettraient d'éclairer ce sujet. Il précise que les participants peuvent également faire remonter des besoins, des envies ou des questionnements particuliers pour la suite de ce groupe de travail et qu'ils seront pris en compte par l'ensemble des animateurs/co-animateurs.

Il précise que le prochain groupe de travail se tiendra à l'automne et que les organisateurs préciseront les éléments pour cette prochaine réunion.

Sylviane Le Guyader précise que dans le cadre du travail de l'observatoire des territoires, l'ANCT recense les initiatives menées par les territoires pour valoriser les différentes structures qui observent et qui fournissent de la donnée. Elle remercie les interventions, de beaux jours devant nous pour approfondir nos analyses sur les territoires.

Jean Rubio remercie l'ensemble des participants et les intervenants. Il informe les participants de l'élaboration d'une publication (MOT-ANCT) sur l'observation transfrontalière. Certains participants pourraient être prochainement sollicités pour contribuer à ce travail.